

PRIORISATION DES FILIERES AGRICOLES
SYSTEME DE FINANCEMENT ET D'ASSURANCE AGRICOLE

PREPARÉE POUR LA

IICA

Par

Jules Stuart Pierre, Ph.D., CFA

23 août 2011



PRIORISATION DES FILIERES AGRICOLES

SYSTEME DE FINANCEMENT ET D'ASSURANCE AGRICOLE

- **MISE EN CONTEXTE**

- .1 Contexte général
- .2 Contexte spécifique

- **DÉMARCHE METHODOLOGIE**

- .1 Phase documentaire
- .2 Entretien auprès des personnes ressources
- .3 Analyse et synthèse des informations recueillies

- **IDENTIFICATION ET CARACTERISATION DES FILIERES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES ETUDIEES**

- .1 Approche conceptuelle
- .2 Identification et caractérisation des filières agricoles retenues pour l'étude

- **PRIORISATION DES FILIERES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES**

- 4.1 Critères retenus
- 4.2 Analyse comparée des critères et hiérarchisation des filières agricoles Retenues
- 4.3 Les filières prioritaires pour le projet SYFAAH

5 CONCLUSION

6 ANNEXE

6.1 Principaux Experts Rencontrés

6.2 Principaux Documents Consultés

6.3 Tableau de Croisement des Critères

1. MISE EN CONTEXTE

Le secteur agricole constitue une caractéristique essentielle du monde rural et joue un rôle particulier au niveau du développement économique en Haïti. L'agriculture est le principal moteur de l'économie rurale. Elle contribue de façon importante au revenu national, aux exportations, à l'emploi ou à l'investissement. Elle constitue aussi la base des sources de revenus de la majorité des agriculteurs et stimule également la croissance non agricole. De plus, l'agriculture joue un rôle crucial pour la sécurité alimentaire et agit aussi au niveau de la préservation des ressources naturelles (sols, eaux, forêts).

Les petites exploitations agricoles en Haïti (exploitations familiales comprises entre 0.5- 1.5 ha) produisent l'essentiel¹ des denrées alimentaires. Cependant, d'une manière générale, elles regroupent des agriculteurs très démunis dont leur niveau de sécurité alimentaire est souvent plus précaire que le reste de la population. Par conséquent, il est évident que la lutte contre la pauvreté reviendra à s'attaquer aux problèmes de survie des petits exploitants agricoles et de leurs familles.

Des mesures de soutien à l'agriculture (financement et assurance agricoles) sont donc nécessaires et devraient se fonder sur la croissance agricole. Cette croissance pourrait entraîner un impact plus marqué sur l'atténuation de la pauvreté que celle des autres secteurs de l'économie. Ses effets pourraient alors garantir une certaine sécurité alimentaire ou générer de revenus rémunérateurs, c'est-à-dire l'amélioration des conditions de vie et de travail des ruraux.

1.1 Contexte général

Haïti reste l'un des pays les plus pauvres de l'Amérique Latine et de la Caraïbe. Sa topographie, associant des pentes raides supérieures à 40%, le plus souvent sans couverture végétale, et le régime agressif des pluies, rend le pays particulièrement vulnérable. Les intempéries accélèrent l'érosion des sols en réduisant la fertilité et augmente les risques de catastrophes naturelles en dégradant les infrastructures dont notamment les pistes rurales en mauvais état. Dans ces conditions, le secteur agricole peine à se maintenir malgré sa forte contribution à l'économie nationale (25% du PIB et près de 60% des emplois) et la production ne parvient pas à suivre le rythme de la croissance démographique, créant une forte dépendance de l'extérieur pour la couverture des besoins alimentaires (près de 55 pour cent des besoins alimentaires sont couverts par les importations).

Le pays connaît depuis plusieurs années une situation particulièrement difficile caractérisée par de faibles performances économiques avec un PIB stagnant, un taux de chômage relativement élevé, des revenus familiaux faibles et irréguliers et une insécurité alimentaire chronique touchant près de 30% de la population.

En 2008, suite à la forte flambée des prix des denrées alimentaires et des carburants et le passage de 4 cyclones en l'espace de quelques jours a causé plus d'un milliard USD de

¹ Diagnostic du secteur agricole / Etudes MARNDR/BID/Banque Mondiale (2005)

dégâts sur les infrastructures mais également sur la production agricole (60 000 ha de cultures vivrières rendus inutilisables), le nombre de personnes en insécurité alimentaire était estimé alors à 3,3 millions de personnes.

En 2009, suite à des conditions plus favorables comme l'absence d'évènements climatiques néfastes et les bonnes récoltes résultant d'une politique de grands travaux de réhabilitation des infrastructures rurales et d'un appui soutenu à la production agricole, le nombre de personnes en insécurité alimentaire a baissé jusqu'à 2,4 millions en juin, puis à 1,8 millions en décembre, restant néanmoins plus élevé que les 1,6 millions enregistrés à la fin 2007.

En 2010, le séisme du 12 janvier 2010 a engendré un déficit² de 120% du PIB et a eu également pour conséquence un exode de population de la zone urbaine de Port-au-Prince (600 000 environ) vers le milieu rural entraînant une grande pression alimentaire sur de nombreuses familles d'accueil déjà démunies malgré une surabondance de pluies occasionnant une très bonne production agricole et une plus grande disponibilité alimentaire.

En 2011, tout laisse augurer une situation alimentaire critique et difficile caractérisée entre autres par une sécheresse sévère, un faible investissement du MARNDR dans le secteur agricole (à cause du blocage politique). Même si quelques potentialités d'exportation (café, cacao, mangue, pois congo, produits de pêche, cabris, pintade, tamarin ...) existent, le secteur agricole peine à se développer, fait face à un manque d'appui financier et la quasi absence d'un système de financement et d'assurance constituent des freins à la relance de la production agricole.

1.2 Contexte spécifique

Suite à une entente entre les gouvernements du Canada et d'Haïti et un accord de financement de la part de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI), le consortium DID³-FADQDI⁴-IICA⁵ a fait appel à l'expertise d'un consultant national pour réaliser cette étude.

Ce consortium a misé, entre autres priorités, sur le financement agricole et l'établissement d'un système de financement et d'assurance en soutien aux filières agricoles "prioritaires" pour relancer le secteur agricole. A ce titre, le financement agricole et l'assurance agricole sont identifiés comme étant des leviers essentiels dont les effets viseront :

- la sécurité alimentaire,
- la réduction de la pauvreté,
- la création d'emplois,
- l'équité dans le développement hommes-femmes,
- la durabilité du développement du secteur,

² Plan National d'Investissement Agricole

³ Développement International Desjardins

⁴ Financière Agricole du Québec/ Développement International

⁵ Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture

- les capacités de croissance du secteur pour l'avenir,
- les effets sur l'environnement.

La présente étude a pour but d'analyser, de caractériser et de hiérarchiser les principales filières agricoles aptes à satisfaire cette demande.

Cette étude valorisera en partie toutes les études déjà réalisées sur les filières agricoles en Haïti et s'appuiera également sur des enquêtes auprès des personnes ressources, et sur des documents de cadrage pour le secteur agricole élaborés par le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR).

2. DEMARCHE METHODOLOGIE

La méthodologie adoptée dans le cadre de cette étude s'appuie en partie sur la valorisation des informations existantes en rapport avec l'objet de l'étude. Trois phases complémentaires ont été définies dans la mise en œuvre de cette démarche. Elles consistent notamment à la recherche documentaire, des entrevues auprès des personnes ressources et l'analyse et la synthèse des informations recueillies.

Sur la base de plusieurs études réalisées au cours des récentes années, les informations relatives à la caractérisation d'une manière générale de certaines filières ont été validées. Ces données ont été vérifiées lors des entrevues auprès des personnes ressources du MARNDR et des institutions de développement (ONG et bailleurs de fonds) du secteur agricole.

L'approche utilisée lors de l'analyse et de la synthèse des données recueillies pour aboutir aux résultats attendus pour cette étude a consisté à croiser différents niveaux d'informations en fonction des différents critères définis pour l'étude. Un système de notation permettant de mesurer l'importance des filières a été établi afin de combiner simultanément plusieurs critères pour raisonner objectivement sur le choix et l'importance des filières agricoles et alimentaires à prioriser. Ce tableau de croisement des critères a été largement diffusé auprès des professionnels du secteur agricole impliqués dans l'exécution des programmes de développement dans le pays.

La liste des ouvrages consultés et des personnes ressources rencontrées ainsi que le tableau de croisement des critères sont présentés en annexe. (Annexe 2).

2.1 Phase documentaire

Deux fonds documentaires ont été consultés : celui des institutions de développement œuvrant dans le secteur agricole qui renferme de nombreuses études sur les filières agricoles et rurales, et celui du MARNDR regroupant les documents de cadrage pour le secteur agricole. Les quatre documents⁶ de politique précisant les orientations stratégiques de ce Ministère pour le secteur agricole ont été passés en revue. Les informations qui en résultent ont donné certaines indications sur les filières d'importance priorisées par le MARNDR.

Quant aux informations issues des études financées par des institutions de développement œuvrant dans le secteur agricole, elles sont de nature plus variées mettant en relief un nombre pléthorique de filières agricoles et alimentaires d'importance pour le pays. Néanmoins, elles précisent les contraintes inhérentes au développement de ces filières ainsi que les opportunités de leur développement.

⁶ PNIA : Plan National pour l'Investissement Agricole

PDA : Politique de Développement Agricole

PDVA : Plan Directeur de Vulgarisation Agricole

PNSAN : Plan National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

Toutes ces informations ont été testées, analysées, raisonnées objectivement en fonction des critères relatifs à l'étude.

2.2 Entretien auprès des personnes ressources

Nous avons contacté plus d'une dizaine de personnes ressources auprès du MARNDR et des institutions de développement. Ces contacts nous ont permis de compléter et de valider les informations recueillies lors de la documentation concernant la caractérisation des filières. Nous avons eu des entretiens semi-ouverts sur des thématiques bien spécifiques qui sont entre autres :

- 1) l'apport de la filière à l'augmentation de la production agricole et à l'amélioration des revenus des producteurs, critère lié à la sécurité alimentaire ;
- 2) la contribution de la filière à la création de valeur ajoutée, critère relatif à la création de la richesse et à la réduction de la pauvreté
- 3) l'apport de la filière au développement d'autres secteurs de l'économie (agro industrie), critère garantissant la croissance du secteur agricole pour l'avenir et la durabilité du développement de ce secteur ;
- 4) la promotion de la chaîne de valeur de la filière, critère permettant une meilleure intégration des femmes pour l'équité dans le développement hommes-femmes et pour la création d'emplois ;
- 5) les effets de la filière sur l'environnement ;
- 6) les actions et projets en appui au financement des filières agricoles et alimentaires.

2.3 Analyse et Synthèse des informations recueillies

Les informations collectées lors des deux étapes précédentes ont été analysées et synthétisées. Elles ont conduit d'une part à une caractérisation des filières d'importance pour le secteur agricole, d'autre part contribué à déterminer les filières agricoles et alimentaires à être soutenues par le projet SYFAAH.

3. IDENTIFICATION ET CARACTERISATION DES FILIERES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES ETUDIEES

Notre étude porte sur le rôle que peuvent jouer le financement et l'assurance agricoles sur les filières agricoles et alimentaires pour la relance de la production agricole et le développement économique à travers le projet SYFAAH. Il est déterminant de bien comprendre ce que l'on entend par ce concept de "filières agricoles" et de mettre en évidence les éléments nécessaires pour les caractériser et ensuite les hiérarchiser à partir des sept critères définis pour l'étude.

3.1 Approche conceptuelle

La filière peut donc être définie comme une succession d'opérations permettant de produire un bien, mais il faut aussi considérer l'ensemble des techniques et technologies nécessaires, les relations de complémentarité, le cheminement entre ces étapes, les résultats économiques, l'ensemble des acteurs ainsi que leurs stratégies et les relations (de complémentarité, de dépendance, de hiérarchie...) existant entre eux.

"Une filière agricole est centrée sur un produit agricole de base et sur tout ou partie de ses transformations successives. Elle peut être considérée comme un mode de découpage du système productif privilégiant certaines relations d'interdépendance et permettant de repérer des relations de linéarité, de complémentarité et de cheminement entre les différents stades de transformation. Au niveau agricole, on peut distinguer différentes étapes techniques pour la filière d'un produit : la production, la transformation, la commercialisation, la consommation. Ces étapes sont situées à l'amont ou à l'aval de la filière.

Une **filière agricole** peut être considérée comme "prioritaire" dans la mesure où elle remplit un certain nombre de critères « techniques, économiques et sociaux » et qu'elle a des chances de se maintenir et de se développer sur une période relative longue. Dans notre étude, les filières correspondant simultanément à quatre des sept critères assignés à l'étude ont été retenues comme "filières prioritaires".

3.2 Identification et caractérisation des filières agricoles retenues

Pour bien identifier et caractériser le type de filières agricole, d'élevage ou alimentaire d'importance pour le projet SYFAAH, nous avons mis en exergue les éléments d'analyse suivants :

- l'importance relative de la production,
- l'apport à la sécurité alimentaire,
- le potentiel d'exportation,
- la valeur ajoutée de la filière (forte, moyenne, faible),
- la demande sur le marché.

Partant de ces éléments, nous avons identifié 11 filières agricoles et alimentaires pouvant être soutenues par le projet SYFAAH. Les données relatives à leur identification et à leur caractérisation sont donc présentées dans les rubriques ci-dessous.

- ***La filière café***

C'est une filière d'importance majeure pour la protection de l'environnement. Sa capacité de produire en association avec des cultures vivrières dans certains écosystèmes fragiles « versants à haute altitude » garantit une production durable. Sa production⁷ annuelle pour l'année 2010, en régression depuis quelques années, avoisinait les 54 000 tonnes métriques dont les deux tiers sont consommés sur le marché national. La valeur ajoutée générée à partir de cette filière est peu élevée à cause du vieillissement des parcelles de production. Sa contribution à la sécurité alimentaire est très peu significative.

- ***La filière riz***

Cette filière joue un rôle prépondérant en matière de sécurité alimentaire. Sa production⁸ annuelle pour l'année 2010 était autour de 140 000 tonnes métriques, mais la demande annuelle, très élevée, s'évalue à 400 000 tonnes métriques. Le potentiel d'exportation reste très faible sauf pour certains "marchés niches"⁹. Le mode de culture intensive développé en milieu irrigué rend très négligeable l'apport de cette filière sur l'environnement. La valeur ajoutée générée au niveau de cette filière est généralement élevée.

- ***La filière patate douce***

C'est l'une des principales filières vivrières assurant la sécurité alimentaire des ménages en garantissant l'apport en calories bons marchés aux ruraux pauvres. Sa production¹⁰ annuelle pour l'année 2010 avoisinait les 415 000 tonnes métriques. La demande nationale est également très élevée puisque la quasi-totalité de la production est écoulee sur les marchés locaux. Son potentiel d'exportation est très faible sauf si l'on améliore la chaîne de valeur en développant la transformation pour générer une plus grande valeur ajoutée. Celle-ci est généralement faible pour cette filière.

- ***La filière mangue***

Principale filière de fruit en Haïti, cette filière hisse le pays parmi les principaux producteurs mondiaux. La production¹¹ annuelle pour l'année 2010 oscillait autour de 500 000 tonnes métriques. Le potentiel d'exportation¹² autour de 10 000 tonnes métriques pour

⁷ SSA/MARNDR

⁸ SSA/MARNDR

⁹ Marchés niches: marchés pouvant être desservis par un label de produit spécifique

¹⁰ SSA/MARNDR

¹¹ SSA/MARNDR

¹² Filières agricoles et dynamiques transfrontalières de LAREHDO

certaines variétés prisées (Francisque, Jean Marie, Cachiman, fil blanc...) est très élevé, mais la demande nationale, extensible avec l'augmentation de la population, pour la large gamme des autres variétés reste très forte. La diversité des écosystèmes du pays, autorisant cette filière, contribue au développement d'une agriculture durable. La valeur ajoutée généralement élevée pour cette filière pourrait s'échelonner sur plusieurs années. Cette filière peut contribuer à la croissance du secteur agricole.

- ***La filière maraîchère***

Il s'agit d'une filière très importante pour la sécurité alimentaire dont la demande nationale en milieu urbain s'accroît avec l'augmentation de la population. La production¹³ des principaux produits (chou, laitue, épinard, tomate, oignon, carotte, ail, échalotte, betterave...) s'élevait à 140 000 tonnes métriques pour l'année 2010. Le potentiel d'exportation de cette filière est très faible puisque l'essentiel de la production est consommée sur le marché intérieur. La valeur ajoutée générée par hectare pour cette filière est généralement très élevée pour chaque produit constituant la filière.

- ***La filière banane***

Utilisée pour la valorisation des terres marginales dans les ravines, cette filière joue un rôle prépondérant pour l'exploitation de certains écosystèmes complexes. L'essentiel de la production¹⁴, plus de 400000 tonnes métriques pour l'année 2010, garantissait une bonne partie de l'offre alimentaire pour ce produit. Le potentiel d'exportation pour cette filière est très faible en raison de la forte demande nationale sur les marchés intérieurs. Cependant la création de richesse par unité de surface (Valeur ajoutée/ha) est très élevée malgré divers problèmes phytosanitaires. Cette filière contribue grandement à la sécurité alimentaire de par l'importance de la production répandue sur les marchés intérieurs.

- ***La filière volailles***

Importante source de protéine pour les ménages, la filière volailles (œuf et viande) assure l'offre alimentaire en protéine animale à faible coût sur les marchés intérieurs. La production de volailles et d'œufs n'est pas bien connue mais reste largement insuffisante pour satisfaire la demande nationale. Cette demande n'est pas non plus bien définie pour les volailles, mais s'élève à plus de 30 millions d'œufs par mois extensible avec l'augmentation de la population. Le potentiel d'exportation est quasiment nul pour les deux produits de cette filière puisque la demande nationale est fortement compensée par l'importation massive des œufs et des morceaux de viande. La valeur ajoutée générée de l'exploitation des deux produits (œufs et viande) est généralement peu élevée.

¹³ SSA/MARNDR

¹⁴ SSA/MARNDR

- ***La filière haricot***

Développé dans certains écosystèmes favorables (plaines irriguées plateaux et montagnes humides...) dans le pays, le haricot est très répandu dans l'alimentation des ménages ruraux et urbains. La demande nationale en extension avec l'accroissement de la population est faiblement satisfaite et est compensée par l'importation. Le potentiel d'exportation est très faible puisque l'essentiel de la production¹⁵, plus de 92 000 tonnes métriques pour l'année 2010, n'assurait qu'une partie de l'offre alimentaire sur les marchés intérieurs. Les effets de l'exploitation de cette filière sur certains écosystèmes fragiles (versants à haute altitude) dégradent fortement l'environnement malgré la forte richesse créée (valeur ajoutée) à l'unité de surface.

- ***La filière canne à sucre***

Utilisée pour la valorisation des terres dans les ravines et cultivée généralement dans les plaines, cette filière joue un rôle fondamental dans la transformation de plusieurs produits dérivés ("rapadou", "sirop de canne", "clairin" et "rhum") à de très forte valeur ajoutée. La production annuelle, très élevée plus de 1.5 million de tonnes métriques est fortement utilisée pour des usages industriels et semi industriels. Le potentiel d'exportation pour certains produits dérivés (rhum) est très important, mais la demande nationale pour la large gamme des autres produits dérivés ("rapadou", "clairin" et "sirop de canne") est également très élevée. La valorisation des terres marginales dans les ravines contribue à la réhabilitation de certains écosystèmes dégradés.

- ***La filière pêche***

Avec une production¹⁶ autour de 8000 tonnes métriques d'espèces halieutiques, La filière pêche assure une bonne partie de l'offre en protéines animales sur les marchés intérieurs. La demande nationale en milieu urbain excède la production et est très largement couverte par les importations. Le potentiel d'exportation pour certains produits (langoustes, crevettes, lambi..) sur des "marchés niches" est très élevé. La richesse créée par l'exploitation des produits de cette filière est généralement très élevée. Cette filière contribue à assurer la sécurité alimentaire en garantissant l'offre en protéine animale en milieu urbain.

- ***La filière igname***

Développée dans certains écosystèmes favorables (plateau et montagne humides), c'est l'une des filières vivrières assurant l'offre alimentaire en tubercules sur les marchés intérieurs. La production¹⁷ annuelle pour l'année 2010 avoisinait les 345 000 tonnes métriques. La demande nationale est très élevée puisque la quasi-totalité de la production est

¹⁵ SSA/MARNDR

¹⁶ M. NORVILUS & AL : Étude des filières agricoles haïtiennes

¹⁷ SSA/MARNDR

écoulée sur les marchés intérieurs. Le potentiel d'exportation est très faible malgré de forte valeur ajoutée créée autour de l'exploitation de cette filière.

Les onze filières agricoles et alimentaires retenues peuvent être divisées en plusieurs sous-groupes de filières agricoles dépendamment de la nature des produits. Ce sont entre autres les filières de céréales (riz), légumineuses (haricot), tubercules (patate douce et igname), ressources animales (produits de pêche et volailles), fruits (mangue), canne à sucre et banane plantain. Mais si l'on se réfère à la destination des produits, on notera seulement deux sous-groupes. Celui destiné aux marchés de l'exportation (mangue et café) et celui pour les marchés intérieurs, constitué des neuf autres produits.

Les effets du groupe à l'exportation pourraient améliorer la balance commerciale du pays, tandis que ceux pour les marchés intérieurs pourraient contribuer à une plus grande disponibilité alimentaire. Les données relatives à la caractérisation de ces différentes filières agricoles et alimentaires sont synthétisées dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Eléments caractéristiques des filières agricoles et alimentaires

Filières agricoles et alimentaires	Production¹⁸ (TM)	Apport à la sécurité alimentaire	Potentiel d'exportation¹⁹	La valeur ajoutée générée au sein de la filière²⁰	Demande annuelle sur le marché²¹ (TM)
Riz	141075	très élevé ²²	Faible	Forte	400000
Haricot	92070	Très élevé	Très faible	Forte	120000
Banane plantains	400950	très élevé	Faible	Très forte	400950
Patate douce	414517	très élevé	Faible	Faible	414000
Igname	344520	élevé	Faible	Très forte	344520
Canne à sucre	1526250	faible	Faible	Très forte	1526250
Mangue	498960	élevé	très élevé	Elevée	480000
Maraîchère	140 000	élevé	Très faible	Très forte	140000
Café	53696	Très faible	très élevé	Faible	36000
Pêche	8000	élevé	Elevé	Forte	21000
Volailles	-	Très élevé	Très faible	Moyenne	-

Source : enquête de l'auteur

¹⁸ SSA-MARNDR/ Production des principales cultures en tonnes métriques pour l'année 2010

¹⁹ Le potentiel d'exportation se réfère à la compétitivité du produit par rapport aux marchés de niches (USA, Europe et République dominicaine)

²⁰ La valeur ajoutée se réfère à la marge générée par la filière

²¹ La demande sur le marché se réfère au niveau de la consommation du produit.

²² Très élevé : production et consommation élevée dépassant les 350 000 tonnes métriques par année

4) PRIORISATION DES FILIERES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

.1 Critères retenus

Les données relatives à la caractérisation des filières agricoles et alimentaires ont montré que toutes les filières n'ont pas les mêmes portées (techniques, économiques, sociales et environnementales). La priorisation des filières est fondée sur les critères suivants :

- la sécurité alimentaire,
- la réduction de la pauvreté,
- la création d'emplois,
- l'équité dans le développement hommes-femmes,
- la durabilité du développement du secteur,
- les capacités de croissance du secteur pour l'avenir,
- les effets sur l'environnement.

Les filières correspondant simultanément à plusieurs critères ont été retenues. Le tableau de croisement des critères, outil élaboré pour comparer les filières, a largement contribué à hiérarchiser les différentes filières agricoles d'importance pour le secteur agricole.

.2 Analyse comparée des critères et hiérarchisation des filières agricoles

La comparaison des différentes filières et leur hiérarchisation reposent sur les critères précités dont leur combinaison permet de raisonner sur l'intérêt des filières sélectionnées pour le projet SYFAAH. Les filières prioritaires sont celles qui correspondent au moins à quatre des sept critères énoncés plus haut. Le choix a été également fondé sur des priorités²³ définies par le MARNDR dans le PNIA. Ainsi, notre analyse est portée sur les éléments ci-dessous.

- Sécurité alimentaire

La garantie de la sécurité alimentaire est un des enjeux majeurs de la réduction de la pauvreté. La production locale des denrées de base (riz, tubercules, haricot...) fournit la plus grande partie des calories aux ruraux de faibles revenus. Le développement des filières agricoles vivrières et céréalières assure une certaine sécurité alimentaire. Par ordre d'importance, les **filières vivrières** dont la production²⁴ est la plus élevée sont les mieux notées. L'ordonnancement des filières pour ce critère s'établit de 1 à 10 : 1 pour le plus important et 10 pour le moins important. Les filières patate douce, igname, banane, riz, maraîchère et haricot jouent un rôle très significatif sur la sécurité alimentaire. Ce rôle apparaît moins évident pour le café, la mangue et la canne à sucre. Le tableau suivant illustre les filières les plus importantes en matière de sécurité alimentaire, recommandées pour le projet SYFAAH.

²³ P. filières prioritaires définies par le MARNDR dans le PNIA

²⁴ Voir les données du tableau de la page 8

Tableau 2 : Importance de la filière sur la sécurité alimentaire

Filières agricoles	Rang
Patate douce	1
Igname	2
Banane	1
Riz	3
Haricot	4
Volailles	5
marai�ch�re	5
Produits de p�ches	6
Mangues	6
Canne � sucre	8
Caf�	10

Source : enqu te de l'auteur

Les donn es relatives   ce tableau ont montr  cinq fili res d'importance majeure pour la s curit  alimentaire. Les « fili res vivri res » patate douce, banane et igname dont leur production  valu e entre 340 000   415 000 tonnes m triques pour l'ann e 2010 peuvent grandement contribuer   l'am lioration de la s curit  alimentaire, elles sont de rangs 1 et 2. Les fili res riz et haricot influent de mani re positive sur l'offre alimentaire, mais leur production annuelle reste insuffisante, moins de 150 000 tonnes m triques pour l'ann e 2010. Elles sont de rangs 3 et 4. Celles, se situant entre 5 et 7 influencent la s curit  alimentaire de mani re moins significative. Tandis que les fili res dont leur rang va au-del  de 7 en ont tr s peu d'effets.

▪ Effets sur l'environnement

Ce crit re met en  vidence les fili res agricoles pouvant limiter la d gradation du milieu ou tout accroissement du risque sur l'environnement. Certaines fili res contribuent davantage que d'autres   l'am lioration d'un environnement durable, soit par la mise en valeur des terres marginales (ravines...), soit par la restauration des terres inexploit es ou des  cosyst mes fragiles « versants   haute altitude ». Par ordre de priorit , les fili res caf , et mangues correspondent mieux   la r habilitation de l'environnement. Tandis que les fili res canne   sucre et banane ont un effet induit plus favorable sur des terres marginales. Quand aux fili res vivri res et c r ali res, leurs actions peuvent  tre n fastes pour certains versants fragiles. Le tableau suivant, allant de 1 (effets avantageux)   10 (effets d favorables), illustre les fili res qui ont une incidence favorable ou d favorable sur l'environnement.

Tableau 3 : Effets favorables sur l'environnement

Filières agricoles	Rang
café	1
mangue	1
banane	3
Canne à sucre	3
Volailles	6
Igname	5
maraîchère	5
Produits de pêches	6
Riz	5
haricot (mornes)	8
Patate douce (mornes)	7

Source : enquête de l'auteur

Il ressort de ce tableau que les filières café, mangue, canne à sucre, et banane peuvent avoir un impact très favorable dans la mise en valeur des terres marginales et la restauration des sols. Elles sont de rangs 1 à 3 et sont considérées comme des filières prioritaires. Les effets des autres filières agricoles semblent être moins évidents. En revanche, les filières patate douce et haricot, exploitées dans certain milieu (versants dégradés) fragilisent l'environnement.

- Les capacités de croissance du secteur pour l'avenir et la durabilité de son développement

Ce critère permet de mettre en évidence (analyse qualitative) la valeur ajoutée créée dans la filière permettant de promouvoir le développement de la filière sur une longue période par des gains de productivité pour son développement futur afin de s'assurer de la croissance du secteur agricole. Les filières qui génèrent de très forte valeur ajoutée dont une partie de la production est exportée sur des marchés extérieurs sont classées les plus prioritaires. Par ordre d'importance, les filières mangue, canne à sucre, maraîchères, pêche, sont jugées les plus prioritaires. Le tableau, ci-dessous, illustre le classement des filières en tenant compte des deux critères énoncés plus haut.

Tableau 4 : Capacités de croissance du secteur pour l'avenir et la durabilité de son développement

Filières agricoles	Rang
mangue	1
Canne à sucre	1
maraîchère	3
Pêche	4
riz	4
Patate douce	6
Café	7
volailles	6
banane	6
haricot	8
Igname	9

Source : enquête de l'auteur

Les filières mangue, canne à sucre, maraichère, riz et pêche génèrent non seulement une forte valeur ajoutée, mais peuvent aussi se développer sur une période relativement longue. Les 6 autres filières ont un rôle moins significatif.

- la réduction de la pauvreté et la création d'emplois

L'un des effets de la croissance du secteur agricole est la réduction de la pauvreté. Les filières agricoles destinées à l'exportation et dont la chaîne de valeur créant une forte valeur ajoutée pourrait stimuler l'emploi et entraîner un impact plus marqué sur l'atténuation de la pauvreté. Par ordre d'importance les filières mangue, canne à sucre sont les plus prioritaires. Les données relativement au classement des filières sont indiquées dans les lignes suivantes.

Tableau 5 : Réduction de la pauvreté et création d'emplois

Filières agricoles	Rang
mangue	1
Canne à sucre	1
volailles	3
maraîchère	4
riz	4
Patate douce	6
banane	8
pêche	7
igname	8
Café	9
haricot	10

Source : enquête de l'auteur

▪ L'équité dans le développement hommes-femmes

Ce critère peut être appréhendé soit en analysant les rapports sociaux développés entre les hommes et les femmes en amont de la filière, soit à partir du degré d'implication ou d'intégration des femmes « promotion de l'aspect genre » dans la valorisation de la filière. Notre analyse se porte sur les deux dimensions. D'une manière générale, toutes les filières impliquent une forte participation des femmes pour la commercialisation des produits finis, mais certaines d'entre elles engagent très peu de femmes en amont de la filière. C'est le cas notamment de la filière pêche, canne à sucre, café et igname. Les filières qui intègrent aussi bien les femmes dans la production, la transformation que dans la commercialisation sont celles assurant un meilleur équilibre entre les hommes et les femmes. C'est le cas des filières maraîchères, mangue, volailles et riz. La note respective attribuée aux différentes filières agricoles est très concentrée puisque toutes les filières agricoles valorisent les femmes à un degré différent. Le tableau suivant illustre l'ordre des filières pour ce critère.

Table 6 : L'équité dans le développement hommes-femmes

Filières agricoles	Rang
Mangue	3
Canne à sucre	5
Volailles	3
Maraîchère	2
Riz	5
Patate douce	5
Banane	5
Pêche	6
Igname	6
Café	6
Haricot	4

Source : enquête de l'auteur

Tableau 7 : Ordre des filières prioritaires

Filières agricoles et alimentaires	Sécurité Alimentaire	Impact sur l'environnement	Réduction de la pauvreté	Création d'emplois	Capacité de croissance du secteur pour l'avenir	Durabilité du développement du secteur	Equité ²⁵ dans le développement hommes-femmes	Ordre ²⁶
Riz	3	5	4	4	4	4	5	4.14
Haricot	4	8	10	10	8	8	4	7.42
Banane plantains	1	3	8	8	6	6	5	5.28
Patate douce	1	7	6	6	6	6	5	5.28
Igname	2	5	8	8	9	9	6	6.71
Canne à sucre	8	3	1	1	1	1	5	2.85
Mangue	6	1	1	1	1	1	3	2
Maraîchère	5	5	4	4	3	3	2	3.71
Café	10	1	9	9	7	7	6	7
Pêche	6	6	7	7	4	4	6	5.71
Volailles	5	6	3	3	6	6	3	4.57

Source : enquête de l'auteur

²⁵ Les formes de rapport et de liens sociaux créés entre les hommes et les femmes au niveau de la filière.

²⁶ L'ordre à prioriser les filières constitue en la moyenne arithmétique pondérée pour les 7 critères : (1) correspondant aux filières les plus prioritaires pour le projet SYFAAH et (10) la moins prioritaire. Les cinq filières agricoles prioritaires sont hachurées en vert et celles optionnelles sont en jaune.

Les filières agricoles et alimentaires qui ont un score compris entre **1 à 5** pour les sept critères définis dans les termes de référence de l'étude combinés simultanément sont des **filières prioritaires**. Il s'agit des filières mangues, canne à sucre, maraîchère, riz et volailles. Elles pourront pleinement être soutenues par le projet SYFAAH. Celles dont le classement avoisine la note de 5, le cas notamment des filières vivrières banane et patate douce dont leur score est identique, sont considérées comme des **filières optionnelles**²⁷. Elles pourraient être sélectionnées à l'avenir avec l'extension du projet. Quant aux autres filières, elles sont les moins importantes en se référant aux critères définis pour l'étude.

.3 Analyse des filières prioritaires pour le projet SYFAAH

Les données combinées pour les sept critères relatifs au tableau 7 permettent de cibler cinq filières prioritaires (mangue, canne à sucre, maraîchère, riz et volailles) pour le projet SYFAAH et deux filières optionnelles (banane et patate douce) qui pourront être sélectionnées, à l'avenir, dans le cadre d'une extension de ce projet. En tenant compte de leur classement respectif, l'analyse détaillée, ci-dessous, montre l'intérêt du choix de ces filières prioritaires.

➤ Filières prioritaires

1) La filière mangue

A l'instar d'autres filières agricoles, la mangue est l'une des cultures une fois établie, peut rester en terre sur plusieurs dizaines d'années. Cela lui confère des performances économiques durables et rentables sur une vingtaine d'années. Il existe une large gamme de variétés de mangues en Haïti, plus d'une centaine inventoriée, réparties dans tous les écosystèmes du pays (plaine, plateau, montagne...) dont une vingtaine²⁸ de variétés est largement commercialisée sur les marchés intérieurs et extérieurs notamment les USA, le Canada et la République Dominicaine.

Sur le plan économique, cette filière est aujourd'hui l'une des principales filières agricoles contribuant à plus de 5% de la valeur ajoutée²⁹ agricole. En termes de contributions relatives à la balance commerciale, elle est aujourd'hui l'une des deux principales filières d'exportation, à côté de la filière cacao, générant plus de 6 millions de dollars US par an. La valeur ajoutée à l'hectare pour les variétés Francisque et Jean-Marie exportées respectivement aux USA et en République dominicaine est estimée à 1100 US/ha/an pour le premier et entre 800 à \$1000/ha/an pour le second (BID, 2005). L'importance économique de cette filière et sa capacité à soutenir la croissance du secteur agricole sur le long terme sont avérées.

²⁷ Filières optionnelles : Filières dont leur score avoisine celui des filières prioritaires.

²⁸ Variétés de mangues les plus commercialisées : Blanc, Baptiste, Corne, Carotte, Doudouce, Fil (Blanc et Rouge), Francisque, Jean-Marie, Muscat, Cachiman, Rosalie...

²⁹ Rapport de synthèse études – identification de créneaux potentiels dans les filières rurales – Tome 2 Les filières rurales (BID)

Sur le plan environnemental, elle présente des externalités positives sur l'environnement par son apport à la restauration et à la valorisation de certains écosystèmes fragiles³⁰ grâce aux structures d'aménagement et de protection installées sur ces versants.

Le niveau d'organisation autour de la filière mangue à travers l'Association Nationale des Exportateurs de mangues (ANEM) constitue un capital social pour les pouvoirs publics et pour le développement de cette filière. Le niveau d'implication d'un grand nombre de femmes dans les usines d'exportation « ouvriers non spécialisés pour le triage et le traitement de la mangue » ainsi que dans le commerce de la large gamme de variétés non exportées offre une alternative de choix pour l'intégration des femmes. Cette filière fournit aujourd'hui un nombre significatif d'emplois (plus de 35 000) regroupés dans le transport de la mangue, de la transformation en mangues séchées à petite échelle et dans les usines d'exportation.

La filière mangue est à ce titre considérée comme la première filière d'importance majeure à soutenir par le projet SYFAAH.

2) La filière canne à sucre

La canne à sucre, une fois installée, reste en place généralement plus d'une dizaine d'années et présente à la fois un double avantage économique et environnemental. Sur le plan environnemental, la filière canne offre un dernier recours pour conserver les sols déjà initialement minces de certains écosystèmes de montagne dégradés et éviter une dégradation totale. Cette filière est moins risquée que les filières de céréales ou de banane et résiste mieux à la sécheresse que les céréales (riz) et aux vents que la banane. Dans le passé, il existait une gamme de variétés de canne à sucre. La variété dominante actuellement est la "Farine France" ou "Topokondòl", plus résistante à la maladie du charbon de la canne qui a fait son apparition il y a une trentaine d'années et a occasionné des pertes importantes.

Sur le plan économique, les performances économiques sont élevées sur tous les segments de la filière ("sirop", "clairin", "rapadou", "rhum"). La canne est transformée d'abord en "clairin" « rhum artisanal » dans environ une soixantaine d'unités artisanales (moulins, "siropteriers" et "guildives" pour la fabrication d'alcool) dans le pays. Elle sert aussi à fabriquer du « sirop clair » pour la consommation directe et la confiserie (bonbon sirop, tablettes...).

La composante "clairin" consommerait plus de 68 % de la canne à sucre produite, le sucre (Darbonne) 6%, le sirop constitue essentiellement un produit de consommation intermédiaire pour la production du "clairin". Le rapadou, produit principalement dans le Plateau Central consommerait 17% de la production nationale de canne; la filière industrielle (Rhum) 3% de même que la filière sirop de consommation (3%). La consommation finale de la canne (canne de bouche) pourrait représenter 3% de la production, citée par M. NORVILUS et Al (2010).

³⁰ Versants dégradés

La transformation offre des revenus élevés par rapport aux autres opportunités de culture. La mise en culture initiale de la filière canne exige des investissements³¹ importants qu'on peut chiffrer entre US\$ 800 et 1000 par hectare sur la première année. Cependant la transformation en "clairin" permet de dégager un produit brut annuel de l'ordre de US\$ 1150/ha et une marge nette de US\$ 500-600/Cx, soit 385-460 USD/ha dans les sols de plaine (A. BELLANDE, 2010). Les marges sont ainsi au moins deux fois plus élevées que ce qu'on peut obtenir pour des cultures de céréales en culture pluviale et supérieures à celles généralement obtenues actuellement pour du riz en culture irriguée.

C'est une filière qui peut soutenir la croissance du secteur agricole par la création de richesse découlant de ses multiples produits dérivés; garantir la sécurité alimentaire tout en contribuant au renouvellement des sols dégradés. Cette filière fournit également un nombre significatif d'emplois salariés dans le transport de la canne, sa transformation « ouvriers spécialisés et non spécialisés, artisans dans la fabrication et réparation de moulins et guildives » et le commerce de ses produits. La filière canne à sucre est donc la deuxième filière majeure à soutenir par le projet SYFAAH.

3) La filière maraîchère

La filière maraîchère constitue une gamme de produits très variés³² à de très forte valeur ajoutée par hectare. La marge nette générée pour certains légumes (pomme de terre, oignon, piment...) pourrait s'élever entre 1000 et 3000 dollars US/ha/an. Le marché urbain, porteur et en croissance continue absorbant les 140000 tonnes métriques produites dans les différents écosystèmes (plaine irriguée, plateaux et montagnes humides) favorables au développement des légumes, a une valeur³³ annuelle estimée à plus de 80 millions US. C'est un marché où la très forte demande pourra atteindre les 200000 tonnes métriques en compensant les 60 000 tonnes métriques de légumes importés dont le montant total s'élève à 10 millions US par an. Son apport à la croissance du secteur agricole est confirmé.

Néanmoins, l'impact sur l'environnement est peu significatif puisque le développement de cette filière est favorisé par des écosystèmes favorables, mais elle constitue une alternative intéressante à la riziculture dans les plaines irriguées offrant une marge nette plus élevée que le riz estimée à 750 US/ha par cycle de culture et pour des rendements de 4 tonnes métriques par hectare de riz paddy (A. BELLANDE, 2010).

L'organisation du marché autour de cette filière est bien structurée et s'appuie sur certains marchés niches « les supers marchés ». Les prix de certains produits (tomate, épinard...) garantissent l'offre alimentaire en produits de bons marchés.

³¹ Etude de la filière Canne à Sucre dans les Nippes par A. BELLANDE (2010)

³² oignon, tomate, chou, poireau, carotte, ail, pomme de terre, cresson, piment, amarante, aubergine, calalou, échalotte, mirliton, laitue, betterave

³³ Filières agricoles et Dynamique transfrontalière

Cette filière intègre également un nombre significatif de femmes dans la commercialisation de tous les produits. Son importance économique, son apport à l'alimentation des ménages, sa capacité à soutenir et à développer le secteur agricole sur le long terme font d'elle l'une des filières de choix pour le projet SYFAAH.

4) La filière riz

Avec une consommation annuelle autour de 450000 tonnes métriques dont les 2/3 sont assurés par l'importation entraînant un déséquilibre de la balance commerciale, la filière riz est l'une des filières stratégiques pour la sécurité alimentaire assurant en grande partie les calories pour les ménages ruraux et urbains. Sa demande constamment croissante et le "poids des acteurs"³⁴ dans l'organisation de cette filière lui attribuent un rôle central dans le pays.

Sur le plan économique, malgré ses faibles performances économiques comparées aux légumes dans les plaines irriguées, et sa valeur ajoutée estimée entre 700 et 750 US/ha par cycle de culture, elle est la principale source de revenus de plus de 130 000 ménages, 80 000 producteurs, 30 000 ouvriers agricoles, 8000 marchands et 400 propriétaires de moulins répartis uniquement dans le Bas³⁵ Artibonite. Ce qui fait de cette filière un outil stratégique, retenu par les autorités du secteur, pour soutenir la croissance agricole. Cette tendance se confirme avec d'importants investissements consentis au développement de cette filière à travers des programmes de coopération technique (Mission taïwanaise), programmes d'appui à la filière (Programme intensification Agricole) ou des politiques de subvention des fertilisants (Programme de Subvention des fertilisants).

Il existe plus d'une dizaine de variétés locales de riz destinées aux marchés intérieurs, mais le potentiel d'exportation sur des marchés niches de certaines variétés « "Shela", "Shelda, "Madan Gougous" » dont le goût très apprécié par les consommateurs reste faible pour compenser le déséquilibre commercial résultant de l'importation de plus de 300000 tonnes métriques de riz par an à des prix très concurrentiels.

Sur le plan environnemental, l'impact de cette filière sur le milieu est négligeable puisque le riz est souvent développé sous forme de culture intensive avec de très faibles externalités positives sur l'environnement, mais l'existence d'acteurs structurés en réseaux de producteurs confirme la bonne organisation de la filière.

Cette filière est d'une importance considérable pour le secteur agricole et constitue l'une des filières prioritaires pour le projet SYFAAH.

³⁴ Le "poids des acteurs" se réfère aux types d'acteurs i-e les utilisateurs des systèmes d'irrigation pour la promotion de la filière.

³⁵ Bas Artibonite regroupe les communes de Marchand Dessalines, Petite Rivière de l'Artibonite, Verrettes, La Cahapelle, Saint-Marc, Lestère, Desdunes et Grande Saline.

5) La filière volailles

Elle regroupe les produits de marchés (viande et œufs) constituant la principale source de l'offre en protéine animale la moins chère pour les ménages. La production annuelle serait mal connue, mais les espèces les plus répandues sont les poules, la pintade, le canard et la dinde réparties dans tout le pays.

Sur le plan économique, les performances économiques de cette filière est moyenne pour les deux produits développés en système extensif. Le marché très porteur caractérisé par une très forte demande nationale pour les œufs et la viande de volailles est compensé par les importations à des prix très compétitifs. Avec une importation mensuelle de 30 millions d'œufs par mois provoquant un déséquilibre de la balance commerciale, la filière volaille constitue un outil stratégique pour les autorités étatiques du secteur agricole pour soutenir la croissance du secteur agricole.

Le potentiel d'exportation pour les œufs est nul puisque le modèle d'élevage extensif largement développé n'est pas compétitif au modèle intensif soutenu en République Dominicaine, mais les 60000 têtes de volailles (poules et pintades) exportées en République voisine ont une valeur annuelle de 200 000 \$ US. Cette demande est constamment croissante dans les zones frontalières du pays (LAREDO, 2005).

Sur le plan environnemental, l'impact de cette filière sur le milieu est appréciable par la production concentrée de fumure organique utilisable en agriculture. Par ailleurs, l'existence d'acteurs structurés en réseaux de producteurs (AHPEL³⁶) atteste la bonne organisation de la filière.

Cette filière intègre également un nombre significatif de femmes dans la commercialisation des différents produits. Elle est un outil stratégique pour les autorités étatiques du secteur pour réduire le déséquilibre commercial découlant de l'importation des œufs et des viandes de volailles dans le pays. Son importance également à l'alimentation des ménages assurant en grande partie les sources de protéines animales pour les ménages fait d'elles une filière prioritaire pour le projet SYFAAH.

➤ Les filières optionnelles

Les **filieres optionnelles** sont celles dont le score identique pour les sept critères combinés simultanément se rapproche de celui des cinq filières priorisées. Dans le cas de cette étude, il s'agit des filières vivrières « patate douce et banane » dont l'offre en produits vivriers sur les marchés intérieurs avoisine les 500000 tonnes métriques. Les données relatives à l'intérêt porté sur ces deux filières dans le cadre d'une extension du projet SYFAAH sont décrites succinctement.

³⁶ Association Haïtienne pour la Promotion de l'Élevage

A. La filière patate douce

- Culture stratégique pour la sécurité alimentaire répandue dans tout le pays pouvant assurer en grande partie les calories pour les ménages ruraux.
- Forte demande nationale extensible avec l'accroissement de la population.
- Potentiel de transformation très élevé.
- Performance économique élevée pour les gammes de produits dérivés (pain de patate, gâteau de patate...)
- Forte implication des femmes dans la transformation.

B. La filière banane

- Culture stratégique pour la sécurité alimentaire très consommée dans tout le pays.
- Forte demande nationale extensible avec l'accroissement de la population.
- Valeur ajoutée générée à l'hectare très élevée favorisant la croissance du secteur agricole.
- Externalités positives sur l'environnement par la valorisation des terres marginales dans les ravines.
- Forte implication des femmes dans la transformation.

5) CONCLUSION

Cette étude a permis, à partir de l'approche filière, de mettre en exergue les cinq filières agricoles prioritaires pouvant être soutenues par le projet SYFAAH ainsi que les deux filières optionnelles à sélectionner dans le cadre d'une extension de ce projet. La démarche adoptée pour réaliser cette étude a permis dans un premier temps, d'identifier et de caractériser onze filières agricoles et alimentaires d'importance significative pour le secteur agricole en tenant compte d'un certain nombre de paramètres techniques, économiques et environnementaux que nous avons analysés, pour ensuite les hiérarchiser en fonction d'une combinaison de sept critères définis dans les termes de référence de l'étude.

Les cinq filières agricoles caractérisées, priorisées et retenues en relation avec l'ensemble des critères sont classées par ordre croissant de la manière suivante : mangue, canne à sucre, maraîchère, riz et volailles. Deux autres filières agricoles constituées exclusivement de produits vivriers « patate douce et banane » dont leur score est identique pourront être définies comme des filières optionnelles et ciblées dans le cadre d'une extension de ce projet. Ces filières prioritaires regroupent des produits destinés pour les marchés intérieurs et extérieurs combinant à la fois des objectifs de croissance du secteur agricole pouvant entraîner une atténuation de la pauvreté par la création d'emplois et ceux de la sécurité alimentaire par l'amélioration de l'offre alimentaire. Ces différentes dimensions liées à l'étude ont été analysées.

Toutefois, le fait de sélectionner ces cinq filières agricoles prioritaires pour le projet SYFAAH ne suffisent pas à garantir une croissance agricole soutenue en dehors d'un cadre macro économique favorable au développement du secteur agricole. Des politiques tarifaires accompagnées des mesures d'incitations conformes au développement de ces filières agricoles devraient compléter toutes les mesures d'appui au secteur.

Les mesures de soutien financier et d'assurance aux filières potentielles ne sont autres que des leviers à la production, mais ne sont pas les seules conditions garantissant la croissance du secteur agricole. Elles doivent également s'appuyer sur des systèmes d'organisation et de regroupement social, capables d'implémenter dans toute leur dimension les éléments de politique définis par le MARNDR pour le développement du secteur.

6) ANNEXE

6.1 Principaux Experts Rencontrés

- 1) Agr. George Yvon NERESTANT
Responsable Secrétariat Technique de la Direction Générale (STDG/MARNDR)
- 2) Dr. George Bruno BOLIVAR
Directeur de l'Unité d'Etude et de Programmation (UEP)/ MARNDR
- 3) Agr. Rideler PHILIUS
Responsable du Service des Statistiques Agricoles (SSA/ MARNDR)
- 4) Agr. Phito BLEMUR
Directeur de la Direction de Programmation et de Projets de l'UEP/MARNDR
- 5) Agr. Jean Lesky DOMINIQUE
Coordonateur du projet Développement Économique des Filières Rurales
(DEFI/MARNDR-BID)
- 6) Agr. Garry AUGUSTIN
Responsable de la composante Recherche et Développement au sein de DEFI/MARNDR
- 7) Agr. Jacques THOMAS
Coordonateur-Adjoint du Projet d'Intensification Agricole (PIA) au sein du MARNDR
- 8) Agr. Gary MATHIEU
Coordonateur du Conseil National pour la Sécurité Alimentaire (CNSA)
- 9) Agr. Allain MONCOEUR
Consultant en Développement Rural à l'Ambassade de France en Haïti
- 10) Agr. Huguenel ALEZI
Consultant en Suivi et Evaluation à l'Agence Canadienne de Coopération et de
Développement International (ACDI)
- 11) Agr. James WOLLEY
Economic Growth Officer, USAID
- 12) Agr. Allen HENRY
Consultant, Bureau de l'Ordonnateur National/Fonds Européen pour le Développement

6.2 Liste des Documents Consultés

1. LAREHDO, (2008) : Filières agricoles et Dynamique transfrontalière
2. Charlotte Fontan, (2006) : L'outil filière agricole pour le développement rural
3. MARNDR/BID/BM (2005) : Diagnostic du secteur agricole
4. M. NORVILUS & AL (2008) : Étude des filières agricoles haïtiennes
5. MARNDR (2010) : Plan National d'Investissement Agricole
6. BID (2006) : Rapport de synthèse études - identification de créneaux potentiels dans les filières rurales (Tome 1)
7. BID (2006) : Rapport de synthèse études - identification de créneaux potentiels dans les filières rurales -Tome 2 : Les filières rurales
8. G. Paul (2011) : Situation générale des filières agricoles de la région du Nord
9. G. Paul (2011) : Les filières agricoles de la région du Nord – Diagnostic et potentiel de développement (Rapport partie 2)
10. A BELLANDE (2010) : Étude de la filière canne à sucre dans les Nippes.

6.3 Tableau de Croisement des Critères

	Sécurité Alimentaire	Réduction de la Pauvreté	Création d'Emploi	Equité dans le développement hommes-femmes	Durabilité du développement du secteur	Capacité de croissance du secteur	Effets sur l'Environnement
Filière 1							
Filière 2							
Filière 3							
Filière 4							
Filière 5							
Filière 6							
Filière 7							
Filière 8							
Filière 9							
Filière 10							
Filière 11							

(1) Ordonnancement des filières pour chaque critère, allant de 1 (plus important) à 10 (moins important).